



Comité des Charentes de Tarot  
[www.comitecharentestarot.net](http://www.comitecharentestarot.net)

Le 12 juillet 2010

**REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
COMITE DES CHARENTES DE TAROT  
VENDREDI 9 JUILLET 2010 – SAINT-JEAN D'ANGELY**

*Etaient présents* : Jean DUMONTET, Alain GRATEDOUX, André PRANDI, Sandrine TEISSIER, Jean-Michel PEROCHON, Nadège BERTHELOT, Philippe MARESTIN

*Etaient excusés* : Jean-Noël GUAY, Serges BONNIN, Marcel COUE, Jean-Claude LE GALL, Jean-François CORMENIER

*Etaient absents* : Philippe CESARD, Gérard ROUILLON, Pierrette BERTHEAU, Frédéric SOTTE, Alain CARLIER

\* Didier NADEAU qui donne pouvoir à Jean-Pierre LIEVIN

\* Gilles DROMAIN qui donne pouvoir à Jean-Michel PEROCHON

**Tarifs 2010-2011.**

*Alain GRATEDOUX rappelle que le comité à de l'argent et pourrait faire un effort cette année sur le prix des licences.*

*Sandrine TEISSIER propose plutôt que le prix des engagements soient baissé à 15 €.*

*André PRANDI propose que pour les équipes l'engagement soit de 15 € par joueur.*

Le conseil d'administration décide à l'unanimité de fixer le prix des engagements à 15 € par joueur.

Il est rappelé les tarifs des licences que le conseil d'administration décide de reconduire à l'unanimité:

Affiliation Club : 68 €      1<sup>ère</sup> série : 40 €      2<sup>ème</sup> série : 35 €      3<sup>ème</sup> série : 30 €      4<sup>ème</sup> série : 15 €  
Création : 15 €      Junior-Etudiant : 10 €      Espoir (de 19 à 25 ans) : 15 €      Jeune : 2 €

Le tarif de la licence indépendante sera fixée selon le classement du joueur qui aura droit au seul défraiement du comité.

*André PRANDI rappelle que pour cette année le comité prend à sa charge les affiliations des clubs du comité.*

Il est rappelé que pour les juniors les engagements des tournois et championnats sont à moitié prix. De plus les redistributions et lots doivent être remis à leur représentant légal.

Nadège BERTHELOT informe le conseil d'administration de la création d'un championnat "Espoir" qui concerne les joueurs de 19 à 25 ans et qui se déroulera à Veauche (42) du 29 octobre au 1er novembre 2010. Le conseil d'administration décide de leur allouer un défraiement de 120 €.

Libre + Libre sénior	100,00 €
Individuel, Open	130,00 €
Open et Série ( <i>double qualification</i> )	180,00 €
Triplette, Quadrette, Libre*4, Equipe	110,00 €/joueur
Finale de ligue	40,00 €

Le prix des PCN est maintenu à l'unanimité à 0,40 € pour les libres et 0,60 € pour les individuels.  
Les PCN devront être envoyés à Nadège BERTHELOT – 64 Rue Toufaire – 17300 ROCHEFORT et [nadege17@neuf.fr](mailto:nadege17@neuf.fr) pour le format informatique.  
André PRANDI rappelle que tous règlements doivent être accompagnés d'un bordereau.

Les engagements pour les journées comité (Trophée des Charentes et Main d'or et Main d'argent) sont fixés à 10 € avec une redistribution de 80% des engagements.

Nadège BERTHELOT demande la révision des indemnités d'arbitrage. Le forfait actuel de 110 € pour un championnat charentais est maintenu à la majorité.

André PRANDI est chargé de l'achat des coupes pour la saison 2010-2011 soit par l'intermédiaire de Patrick BAUMGARTEN avec 35% de réduction soit par le fournisseur local habituel.

André PRANDI demande que soit inscrit au compte-rendu de la réunion le calcul des frais de déplacement d'un membre du bureau pour une réunion de ligue ou l'Assemblée Générale de la FFT. Le calcul se fera par ViaMichelin du domicile de l'administrateur au lieu de la réunion avec les indemnités kilométriques des frais de véhicule à 0.30 €/kilomètre, un forfait de 16 € le repas et 45 à 50 € la nuit d'hôtel.

Sandrine TEISSIER fait lecture d'un mail de Jean-Noël GUAY concernant l'A.G de la F.F.T

*" Bonjour Sandrine,*

*Suite à un contre-temps de dernière minute,  
je ne pourrai assister à la réunion de ce soir.*

*Cela dit, si j'avais assisté à cette réunion, je me serais fait le plaisir de vivement féliciter notre président pour sa prise de position courageuse ...*

*et son abus de pouvoir caractérisé ; en effet, lors de l'A.G. de la F.F.T. j'ai eu le déplaisir de voir que notre comité votait contre moi (administrateur élu quand même!) ...et je suis bien sûr en mesure de le prouver*

*Jamais je ne me serais permis ce genre de chose qu'elles aient pu être mon sentiment personnel envers un candidat charentais:*

*reglement de compte minable qui ne correspond pas au vote de l'assemblée...*

*Par contre, notre comité a soutenu fermement la candidature de Mr Jean-Pierre Rittié (je jure l'avoir vu avant que notre président ne s'enfuit comme un ..... avec ses bulletins ! ) alors que l'assemblée ne semblait ratifier cette position!!!*

*Il serait bon que le C.A. prenne conscience de pour qui il a voté!!!*

*De même, je rappelle que l'an dernier, j'ai dû aller chercher le matériel du comité au domicile de notre ancien et actuel président qui menaçait de tout jeter dehors...( autre temps, autre style ...)*

*J'ai par contre reçu ce midi une lettre recommandée A.R. (en pièce jointe) me demandant de rendre le matériel du comité ce soir*

*(un peu trop tard pour que je change mon planning)*

*Je te remercie de transmettre à l'intéressé que je tiendrai ce matériel à sa disposition ou à la personne qu'il aura désigné contre signature et après inventaire, mardi 13 juillet à Chateaubernard*

*A défaut, et comme je serai fort peu disponible du 15 juillet au 15 août, il faudra que notre président prenne la peine de me téléphoner si son téléphone fonctionne bien entendu pour un R.V. à ma convenance...*

*Sinon, il reste la solution du tournoi du mois d'août de Rivedoux auquel je compte participer*

*Enfin et vu le manque de confiance en l'intégrité de notre président, je confirme officiellement que l'imprimante laser du comité n'a jamais été en ma possession cette saison malgré les dires du sieur Dumontet; outre les excuses écrites que j'attends de la part du président du comité des charentes, je me vois contraint de faire une main courante auprès de la gendarmerie pour ce qui pourrait être considéré comme de la diffamation et une tentative d'escroquerie à mon égard.*

*Je te souhaite une bonne réunion..."*

### **Calendrier 2010-2011.**

Sandrine TEISSIER fait lecture du calendrier 2010-2011.

Philippe MARESTIN demande la présence d'un arbitre de club pour ses concours de libre.

André PRANDI propose de rétablir une vraie journée comité avec un buffet après le Trophée des Charentes.  
Jean DUMONTET se renseigne pour la salle et le traiteur pour le 18 septembre.

Nadege BERTHELOT précise être en attente d'Alain NAVEL, président de la C.C.R de Loire-Océan, pour connaître le lieu d'organisation des triplettes D1.

Nadege BERTHELOT informe l'assemblée que le système de l'A.G le matin et le libre\*4 l'après-midi n'est pas judicieux et se renseigne pour organiser ce qualificatif en septembre 2011.

Philippe MARESTIN demande la grille indiciaire pour la saison.

**Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être supérieur à 23.**

**Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 81.**

**Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une triplette doit être inférieur à 23.**

**Pour jouer en D1, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être supérieur à 27.**

**Pour jouer en D2, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 97**

**Pour jouer en D3, l'Indice de Valeur d'une quadrette doit être inférieur à 27.**

INDICES DE VALEUR		
1N	Première Série Nationale	100
1P	Première Série Pique	98
1C	Première Série Cœur	96
1K	Première Série Carreau	94
1T	Première Série Trèfle	64
2P	Deuxième Série Pique	24
2C	Deuxième Série Cœur	22
2K	Deuxième Série Carreau	18
2T	Deuxième Série Trèfle	16
3P	Troisième Série Pique	4
3C	Troisième Série Cœur	4
3K	Troisième Série Carreau	4
3T	Troisième Série Trèfle	4
4P	Quatrième Série Pique	2
4C	Quatrième Série Cœur	2
4K	Quatrième Série Carreau	2
4T	Quatrième Série Trèfle	2
NC	Non Classé	2

Nadege BERTHELOT fait part du nombre de qualifié et des regroupements pour la saison.

Qualificatif	Comités				Lieux	Qualifiés
	Charentes	Poitou	Sarthe			
1ère Série	Charentes	Poitou	Sarthe		Saint-Maixent	5
2ème Série	Charentes				Saint-Jean d'Y	3
Promotion	Charentes				Saint-Jean d'Y	4
Open	Charentes				Périgny	4
Triplette D1	Charentes	Poitou	Sarthe	Loire-Océan	Loire-Océan	5

Triplette D2	Charentes				Saint-Fraigne	<b>2</b>
Triplette D3	Charentes				Marenes	<b>2</b>
Quadrette D1	Charentes	Poitou	Sarthe	Loire-Océan	Périgny	<b>3</b>
Quadrette D2	Charentes				Saint-Fraigne	<b>1</b>
Quadrette D3	Charentes				Chateaubernard	<b>2</b>
Equipes	Charentes	Poitou			Saint-Maixent	<b>7</b>
Libre	Charentes				Saint-Pierre IO	<b>10</b>
Libre Sénior	Charentes				Périgny	<b>10</b>
Libre*4	Charentes				Chateaubernard	<b>2</b>

Nadège BERTHELOT précise que pour les 1ères Série le comité Loire-Océan jouera avec la Bretagne, l'Open se fera sur une seule journée en deux séances et l'an prochain le comité jouera seul les équipes.

### Questions Diverses.

Sandrine TEISSIER retransmet une demande pour élargir le Conseil d'Administration pour que chaque club est un représentant au sein du comité. Le bureau réfléchit à cette proposition.

Jean DUMONTET signale un problème lié à l'alcool lors de son concours mensuel le 2 juillet à Breuil Magné et souhaite saisir la Chambre de discipline.

Sandrine TEISSIER ajoute que les présidents de club doivent être intraitables en ce qui concerne les comportements alcoolisés.

Jean DUMONTET ajoute qu'il existe des classes découverte dans chaque ville de moyenne importance et ce sont les communes qui les organisent à leur bon vouloir. Les Présidents de Club peuvent donc s'adresser directement au service jeunesse de leur ville pour essayer de rentrer dans le système. après ça va tout seul.

Prochaine réunion de bureau : **Samedi 16 Octobre à 10h30** à Périgny

Le Président.  
Jean DUMONTET.